

# Atelier thématique – Un enjeu francilien : couvrir les besoins alimentaires des personnes à la rue et hébergées

Atelier animé le 6 avril 2021 par Caroline Nigon (DRIHL)  
et Emmanuel Ollivier (Armée du Salut)



**Problématiques : Comment l'alimentation peut être un levier vers l'autonomie et l'accès aux droits ? Comment faire évoluer l'accompagnement alimentaire vers l'accès aux droits ? Tous les publics ont-ils besoin d'un accompagnement ?**

## Présentation de la DRIHL ([cliquer ici](#) pour découvrir le PPT de présentation)

### La mobilisation des services de l'État en Île-de-France pour couvrir les besoins alimentaires du public AHI, quelques chiffres de 2020 :

- Une enveloppe de **17M€** dont 13,2M€ issus des 2 plans d'urgence Covid
- 36 % de ces crédits alloués pour des actions dédiées au public AHI :
- Une **dotation exceptionnelle de tickets services pour 25,2M€** : 75% des bénéficiaires étaient hébergés à l'hôtel, 9 % vivaient en campement, 7% étaient en situation de rue, et 4% en structure d'hébergement sans possibilité de s'alimenter.

### Couvrir les besoins alimentaires des personnes hébergées à l'hôtel en Île-de-France

- **Action ALIM HOTEL – ReVivre IDF** : Livraison hebdomadaire de colis au sein d'hôtels éloignés de sites de distribution ou localisés dans des zones sous tension. Les colis sont à destination de familles orientées par les plateformes d'accompagnement social à l'hôtel.
- **AAP DIHAL – Création de tiers lieux favorisant l'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel** : pour favoriser l'accès à une alimentation saine, équilibrée et correspondant aux besoins, constituer des lieux de sociabilité et une « porte d'entrée » vers l'accompagnement social. Favorise le déclouisonnement des secteurs de l'aide alimentaire, de l'hébergement et de l'accompagnement social.

**Contact** : Caroline Nigon – DRIHL- Service Accueil, Hébergement et Insertion - Responsable accompagnement social et populations spécifiques  
[caroline.nigon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:caroline.nigon@developpement-durable.gouv.fr)

## Retour sur l'action de l'Armée du Salut pendant la crise sanitaire



- 60 000 personnes ont reçu une aide.
- Personnes concernées : des personnes hébergées, de la rue, des squats, des bidonvilles, des campements.
- L'action de l'Armée du Salut est passée à **l'aide humanitaire**.
- Des **enquêtes flash** ont été réalisées avec l'appui d'Action contre la faim, pour reconnaître rapidement les besoins.
- Il y a eu **beaucoup d'outils numériques** à mettre en place.
- Entre 15 et 20 bénévoles étaient nécessaires tous les jours.
- Il a fallu organiser les ramasses, la logistique, le stockage, la (re)distribution.

### Effets de cette action humanitaire :

- Un décroisement positif ;
- Des salariés en première ligne ;
- Du bénévolat que l'on n'avait pas vu ;
- Un lien renforcé entre associations et institutions : coopérations nouvelles.

**Contact** : Emmanuel Ollivier – Armée du Salut - [eollivier@ameedusalut.fr](mailto:eollivier@ameedusalut.fr)

### Focus : les enquêtes Flash

Enquêtes mises en œuvre à travers quelques questions posées auprès d'un échantillon de personnes sur une distribution afin de connaître rapidement les profils et les besoins. Démarche intéressante pour faire un **diagnostic des besoins** à partir des personnes concernées et **évaluer l'action à mettre en place**.

**Pour en savoir plus : consultez les [fichiers dédiés de la boîte à outils](#).**

Il est nécessaire de savoir ce que l'on veut faire et de connaître les ressources de son territoire avant de mettre en place une action d'aide alimentaire.

**Les tickets services ne peuvent pas être la seule réponse au besoin alimentaire**, encore moins en zone blanche. Il est nécessaire de développer **une diversité d'actions**. De plus, les tickets services ne peuvent parfois pas être utilisés, conséquence de l'éloignement de certaines personnes avec les magasins alimentaires.

**Un exemple d'action : le SolidariBus**, initiative du Secours Populaire. Bus qui assure les livraisons et les distributions sur le parking des hôtels, en zone blanche ou dans les zones dépourvus d'action de distribution alimentaire.

Ce bus propose **un espace alimentaire et un espace bureau**, afin de recevoir les personnes en toute confidentialité et de pouvoir les accompagner dans l'accès au droit.

### Les limites des de l'aide alimentaire aujourd'hui :

- On ne peut pas entrer dans l'aide alimentaire et en sortir comme ça.
- L'aide alimentaire demande **des compétences professionnelles, humanitaires mais aussi de réinsertion**.
- **On ne peut pas agir seul**, sans les institutions.
- Il faut **une palette très large de propositions** pour que ces dernières puissent correspondre aux besoins du plus grand nombre : colis, tickets, cuisine, jardins, ateliers... Voir la fiche Alim'Activ : [quelles options pour quels publics ?](#)

### Présentation de l'outil Soliguide

Ce **guide numérique**, mis à jour par l'association Solinum, recense tous les services et initiatives pour les personnes en difficultés (accueils de jour, épicerie sociale, lieux de distribution, etc.). L'association s'engage à mettre à jour le guide tous les 6 mois.

**Pour en savoir plus** : consultez la [fiche dédiée de la boîte à outils](#) ou le [site Soliguide](#).